

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 619)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS76

présenté par

Mme Chandler, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 6, après le mot :

« fondement »,

insérer les mots :

« des 1° et 2° ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.